

Actualités

Affichage des résultats 1 à 10 sur 43 au total.



DÉMARCHES

Relève des compteurs d'eau

Le relevé des compteurs d'eau s'effectuera entre le 13 mai et le 7 juin 2024 à Chaponost.

Avant le passage du releveur, les dispositions nécessaires doivent être prises pour qu'il puisse accéder en toute sécurité au dispositif de comptage : portail ouvert, animaux attachés, végétation dégagée...

En cas d'absence, vous pouvez communiquer l'index de votre compteur :

via votre espace en ligne : ...



CITOYENNETÉ

Tirage au sort du jury d'assises 2025

Conformément aux dispositions du Code de Procédure Pénale, la Mairie est tenue chaque année de procéder par tirage au sort à l'établissement des listes préparatoires du Jury d'Assises.



CADRE DE VIE

Contre le moustique tigre, adoptons les bonnes pratiques !

Pour lutter contre la reproduction du moustique tigre, il est nécessaire de supprimer les lieux de ponte et de repos par des gestes simples. Le moustique éclot lorsqu'il fait 15°C, mobilisons-nous dès à présent en adoptant les bonnes pratiques :

Ranger à l'abri : jouets, brouettes, caisses, pots, remorques, matériels de chantier et tout ce qui peut recueillir de l'eau. Vider au moins une fois par...





VIE LOCALE

Le Chap'Info du printemps 2024 est arrivé !

Nouveau papier, nouvelle mise en page, nouvelle(s) rubrique(s)... le bulletin municipal de la Ville de Chaponost a fait peau neuve ce printemps ! Dans ce numéro, vous trouverez notamment :

- > Un dossier consacré à la vie scolaire
- > 3 portraits de Chaponois
- > Une page dédiée à la Fresque urbaine de l'espace François Perraud et bien d'autres articles...

Bonne (re)découverte du Chap'Info ! Le...



ENVIRONNEMENT

Bourse de la transition écologique : à vos candidatures !

Engagée pour la transition écologique et souhaitant mettre en place un projet participatif et fondateur autour de cette thématique, la Ville de Chaponost lance une "Bourse de la transition écologique" ! Pour sa première édition, la bourse tend à soutenir les Chaponois (seuls, s'ils ont un projet d'intérêt général ou en groupe), les associations, les entreprises locales implantées sur le...



VIE LOCALE

La newsletter est de retour en 2024 !

Afin d'informer au mieux ses administrés, la Ville a décidé de relancer la newsletter. Actualités, sorties à venir, informations officielles... ne manquez plus aucune annonce communale !

Pour vous inscrire, rendez-vous ici



CITOYENNETÉ

Vérification des listes électorales : une obligation légale

Dans le cadre de la gestion de la liste électorale, il doit être procédé à une actualisation de cette dernière afin de retirer les électeurs de plus de 26 ans qui ne remplissent plus les conditions d'attache communale. En effet, ces derniers ne peuvent plus demeurer inscrits au titre de l'article L. 11-I-1° du Code Electoral

Plus de 26 ans et toujours domiciliés chez vos parents, vous devez...



ENVIRONNEMENT

Des subventions pour l'achat de composteur et de récupérateur d'eau de pluie

Cette année, la Ville soutient à nouveau l'achat de récupérateurs d'eau de pluie et / ou de composteur pour les particuliers, grâce au versement d'une aide. Pour bénéficier de ces aides, les Chaponois sont invités à remplir une demande et à fournir les justificatifs nécessaires.

> Pour les composteurs :

Les particuliers qui souhaitent réduire leurs déchets et faire l'acquisition d'un composteur...



ENVIRONNEMENT

Informations sur les perfluorés

26 mars 2024

Résultats des recherches sur l'eau

Depuis l'été 2022, le SIDESOL mène une nouvelle recherche de polluants dans l'eau potable. Dans un premier temps, les résultats d'analyses étaient assez différents d'un laboratoire à l'autre.

Depuis septembre 2023, le SIDESOL a constaté une cohérence entre les différents résultats, il ressort que l'eau distribuée sur le territoire du Sidesol,...



ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des aides du SITOM pour l'achat d'un lombricomposteur

Avis aux personnes souhaitant composter mais ne disposant pas de jardin ! Le SITOM Sud Rhône soutient l'acquisition de lombricomposteurs pour les particuliers et les personnes morales résidant sur le territoire à hauteur de 20€ par foyer, dans la limite d'un par foyer et d'une somme d'aide totale maximale budgétée de 1000€ par an.

Qu'est-ce que le lombricompostage ?

Il s'agit du recyclage par...

• ACCÈS RAPIDES



ANNUAIRES



PORTAIL
FAMILLE



AQUEDUC



PLU



PUBLICATIONS



TRAVAUX



NEWSLETTER

- ANNUAIRES
- PORTAIL FAMILLE
- AQUEDUC
- PLU
- CHAP'INFO
- TRAVAUX
- MARCHÉS PUBLICS

